



Par SDÉ et courriel

Le 1^{er} décembre 2023

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Marie-Michelle Côté
Avocate

Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 438 860-1901
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cote.Marie-Michelle@hydroquebec.com

Objet : Détermination du taux d'indexation applicable aux prix du tarif L en vertu de l'article 22.0.1.1 de la Loi sur Hydro-Québec pour le 1^{er} avril 2024
Votre dossier : R-4243-2023
Notre dossier : LTG07544

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») dépose en version électronique, auprès de la Régie de l'énergie, dans le dossier mentionné en objet, sa preuve complémentaire contenant les informations demandées au paragraphe 9 de la décision D-2023-135 du 23 novembre 2023.

Tel que demandé au paragraphe 19 de la même décision, le Distributeur dépose également le document *Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines - Tarifs en vigueur le 1^{er} avril 2023*.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) *Marie-Michelle Côté*

MARIE-MICHELLE CÔTÉ
MMC/jg

p.j.

c. c. : ACEFQ, AQCIE, CIFQ et FCEI